

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

## MERCREDI 20 FEVRIER 2013 A 20 HEURES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

## ORDRE DU JOUR

- 1. Débat d'Orientation Budgétaire Budget Assainissement 2013 ;
- 2. Débat d'Orientation Budgétaire Budget Eau 2013 :
- 3. Débat d'Orientation Budgétaire Budget RPA 2013 ;
- 4. Débat d'Orientation Budgétaire Budget location de salles spectacles 2013 ;
- 5. Vote du Compte Administratif 2012 Assainissement ;
- 6. Vote du Compte Administratif 2012 Eau ;
- 7. Vote du Compte Administratif 2012 RPA;
- 8. Vote du Compte Administratif 2012 location de salles spectacles ;
- 9. Approbation du compte de gestion du receveur municipal Budget Assainissement ;
- Approbation du compte de gestion du receveur municipal Budget Eau;

- Approbation du compte de gestion du receveur municipal -11. **Budget RPA**:
- 12. Approbation du compte de gestion du receveur municipal -Budget location de salles – spectacles ;
- **13**. Débat d'Orientation Budgétaire - Budget Ville 2013 :
- 14. Indemnité de conseil du Receveur Municipal;
- **15**. Rappel du cadre organisationnel - Dispositif « Ozoir -Citoyenneté – Jeunesse » - Fixation du montant des aides ;
- Compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ; 16.
- **17**. Questions diverses.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE 14 FEVRIER 2013

LE MAIRE.

.c,
..ançois ON JEAN-FRANÇOIS QNETO.